

Décision 21-DCC-12 du 27 janvier 2021

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier par la société Financière Immobilière Deruelle et la Caisse des Dépôts et Consignations

Posted on: 27 janvier 2021 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Financière Immobilière Deruelle
et Caisse des Dépôts et
Consignations

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)

actif immobilier

Lire

le texte intégral de la décision

35.19 Ko